

## LES ELEMENTS PRIORITAIRES SUR LESQUELS NOUS DEVONS TRAVAILLER POUR RENFORCER LE « REFLEXE PARTICIPATIF »

### NIVEAU SOCIETAL

- Avoir un-e « ambudspersonne ». Un service ou une personne qui facilite la possibilité pour un enfant à faire valoir ses droits.
- Ne plus parler à la place de.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles.
- Développer le droit à la parole depuis le début.
- Valoriser les acquis.

### NIVEAU INSTITUTIONNEL

- Formation générale et continue sur les Droits de l'Homme de Enfants.
- Valoriser d'autres apprentissages que les apprentissages traditionnels.
- Accepter que le jeune se rebelle contre les institutions.
- Culture de la participation.

### NIVEAU PERSONNEL

- Redonner du sens.
- Posture sans hiérarchie.

**Se remettre en question. Ouvrir les perspectives.  
(S')adapter.**